

## ANNEXE

Collège	Date du CA	DBM	Motif du règlement	Suite du règlement
F. MITTERRAND Simiane Collongue	20/02/2018	DBM N°12	La décision budgétaire modificative concerne le budget de l'exercice 2017 et non l'exercice 2018.	La décision budgétaire modificative est refusée
LES GARRIGUES Rognes	22/02/2018	DBM N°1	Le prélèvement est refusé à la demande de l'établissement pour réévaluation des biens ultérieurement.	La décision budgétaire modificative fera l'objet d'un nouveau vote lors d'un prochain conseil d'administration.
LES GARRIGUES Rognes	27/03/2018	DBM N°2	Le prélèvement sur le fonds de roulement de 15 618€ est jugé trop important et risque de mettre en difficulté financière le collège. Le prélèvement a donc été réduit de 15 618 € à 9 618 €.	Prélèvement réduit de 6 000 € pris en charge par le Département
CAMPRA Aix en Provence	09/04/2018	DBM N°4	Le prélèvement sur le fonds de roulement de 10 000€ est jugé trop important et risque de mettre en difficulté financière le collège. Le prélèvement a donc été réduit de 10 000 € à 2 000 €.	Attribution d'une subvention du Département à la commission permanente du 29 juin 2018
R. CARCASSONNE Pélissanne	03/04/2018	DBM N°2	Le prélèvement sur le fonds de roulement de 15 250€ a été réduit de 15 250 € à 250 €. Il s'agissait d'achat et d'installation de climatiseur.	Attribution d'une subvention du Département de 3 744 € pour l'acquisition de rafraîchisseurs d'air.
JEAN MOULIN Marseille	25/06/2018	DBM N°6	Le prélèvement sur le fonds de roulement de 10 000€ est jugé trop important et risque de mettre en difficulté financière le collège. Le prélèvement a donc été réduit de 5 000 €. L'objet du prélèvement refusé porte sur des travaux à la charge du propriétaire.	Les travaux sont effectués par le Département.
LES BARTAVELLES Marseille	03/07/2018	DBM N°4	Les écritures n'ont pas été faites en recettes. En conséquence, le virement de crédits du service Administration et Logistique vers la section Opération en Capital d'un montant de 500 € est refusé.	Les écritures non passées en recettes seront présentées lors d'un prochain conseil d'administration